

Le 15 février 2017

[Traduction]

Finances du gouvernement

M. Higgs : Au cours du mandat du gouvernement actuel, nous avons connu des budgets assortis de réserves. Nous avons vu la vérificatrice générale remettre en question le fait qu'un mécanisme de reddition de comptes puisse comprendre une réserve pour éventualités — de l'inédit. En d'autres mots, nous avons vu le gouvernement actuel présenter son interprétation des faits plutôt que les faits eux-mêmes.

À plusieurs reprises, nous avons été témoins de la créativité mathématique du gouvernement Gallant. Un exemple de cette créativité, que j'essaie d'examiner, est l'affirmation selon laquelle le gouvernement actuel aurait réduit le déficit de moitié. Pour une raison ou une autre, le premier ministre s'est opposé à l'idée de prouver son affirmation à la Chambre en fournissant les chiffres exacts. Étant donné qu'il refuse de répondre à la question, je pourrais peut-être la poser à la ministre des Finances. Veut-elle lui demander exactement comment nous en sommes arrivés à un tel déficit réduit de moitié? Merci.

L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort à satisfaire aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick depuis que nous formons leur gouvernement. Les gens du Nouveau-Brunswick et les habitants de notre province veulent que nous investissions dans l'éducation, ils veulent que nous investissions dans les soins de santé et ils veulent que nous fassions croître l'économie. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous fassions preuve de responsabilité financière, mais non aux dépens des priorités que sont l'économie, l'éducation et les soins de santé.

Malheureusement, le chef de l'opposition ne comprend pas cela. Lorsqu'il était ministre des Finances, il a fait des compressions dans l'éducation et dans les soins de santé. Il a fait des compressions qui allaient étouffer notre croissance et, ensuite, après avoir été ministre des Finances pendant quatre ans, il se demandait pourquoi l'économie ne progressait pas. Nous comprenons qu'il nous faut faire des investissements stratégiques qui sont dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick afin de favoriser la croissance économique, d'offrir aux gens des débouchés qui les inciteront à demeurer ici ou à revenir ici, au Nouveau-Brunswick et, bien sûr, d'avoir pour eux, à leur retour ici, dans la province, un système d'éducation et un système de soins de santé solides.

M. Higgs : Je comprends de fait pourquoi la ministre des Finances peut dire qu'il ne lui a été posé aucune question sur le budget : c'est parce qu'elle n'est pas autorisée à répondre aux questions qui y ont trait. Bon, dans ce cas, portons notre attention sur l'entente conclue, et révélée récemment, avec six Premières nations relativement au projet de la mine Sisson.



Ce qui est intéressant, c'est que six chefs ont signé l'entente et que neuf Premières nations ne l'ont pas signée. Ce qui est préoccupant, c'est qu'une entente fiscale suscitait un vif intérêt chez six chefs. La question n'a pas été réglée. La situation n'est pas équitable pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit essentiellement d'un outil que les chefs ont utilisé pour amener la province à donner son assentiment et en arriver à dire : Nous marquons notre accord sur le projet de la mine Sisson. Ma question est celle-ci : Le premier ministre a-t-il aussi conclu une entente avec les neuf autres Premières nations? Le projet de la mine Sisson requiert-il aussi l'accord de ces Premières nations avant d'être entrepris?

L'hon. M. Gallant : Je serais très content de répondre aux questions du chef de l'opposition à propos du budget, tout comme la ministre des Finances. Il va sans dire que j'aime pouvoir répondre à certaines questions du chef de l'opposition. Il est ironique de l'entendre dire qu'il préférerait que je reste assis afin que quelqu'un d'autre puisse parler. Toutefois, je répondrai avec plaisir à ses questions.

Le déficit enregistré pour l'exercice financier 2014-2015 était de 388 millions de dollars. Le déficit que nous venons tout juste de présenter dans le budget pour 2017-2018 est de 192 millions de dollars. Nous avons réduit le déficit de moitié.

(Exclamations.)

L'hon. M. Gallant : Oui, absolument.

Si le chef de l'opposition ne veut pas se servir d'un tel chiffre... Nous pensons que ce sont les bons chiffres à utiliser, mais s'il veut utiliser l'exercice financier de 2013-2014, du temps où il était ministre des Finances, le déficit était de 498 millions de dollars. Encore une fois, pour le prochain exercice financier, le déficit sera de 192 millions de dollars, ce qui constitue une réduction de bien plus que la moitié.

M. Higgs : Voilà qui est intéressant. Dans un cas, la réserve pour éventualités est incluse ; dans le cas suivant, elle est exclue. J'imagine qu'il s'agit d'un autre jeu de chiffres, car c'est ainsi que le gouvernement fonctionne le mieux. Ma dernière question... Peut-être que les autres questions seront difficiles ; je vais donc poser la question suivante. Une fois de plus, ma question portait sur les neuf collectivités des Premières nations qui n'ont pas signé l'entente relative à la mine Sisson. Leurs signatures sont-elles requises, comme nous disons l'être celles des six qui ont signé, pour la réalisation du projet de la mine Sisson? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je veux parler du déficit. Si le chef de l'opposition veut continuer de poser des questions, j'y répondrai avec plaisir. La réserve pour éventualités que nous avons mise en place a toujours été comptabilisée à part ou dûment inscrite dans les budgets comme tels. Elle était comptabilisée à part, et nous présentions ce qui était arrivé pendant les exercices financiers. Nous avons indiqué très clairement que le déficit n'inclurait pas la réserve ou que, si jamais des sommes étaient prélevées sur le fonds en question, nous le ferions savoir.



Nous avons atteint nos objectifs. Nous réduisons le déficit. Noir sur blanc, les exercices financiers de 2013-2014 et de 2014-2015 affichaient un déficit de 498 millions de dollars et de 389 millions de dollars respectivement. Le déficit se chiffre maintenant, pour le prochain exercice financier, à 192 millions de dollars. Peu importe la façon dont le chef de l'opposition essaie de présenter ses arguments, nous avons réduit le déficit de moitié, fait croître l'économie et investi des sommes record dans l'éducation et les soins de santé.

M. Higgs : Voilà qui est intéressant. Selon nos prévisions, le déficit sera réduit de moitié. Une dette s'élevant à 2,4 milliards de dollars faisait-elle partie de nos prévisions? Cela faisait-il partie du plan? Il semble que, lorsque tout a été préparé, il s'agissait de 600 ou 700 millions de dollars de moins que ce qu'il en est à l'heure actuelle. Savez-vous quoi? La suite de l'histoire, c'est que les engagements qui ont été pris au-delà des 2,4 milliards de dollars sont ceux qui apparaîtront aux comptes de 2020, de 2021 et de 2022. Le premier ministre veut prévoir le nombre qui réduit le déficit de moitié, sans tenir compte de notre situation actuelle, et dire : Je sais que je peux avancer un nombre quelconque. Je le ferai en donnant un peu de temps au temps.

Parlons de la dette actuelle de 2,4 milliards de dollars. Cela ne faisait pas partie du plan. Qu'en est-il des chiffres qui n'y figurent pas? Nous atteignons une dette de plus de 3 milliards de dollars, et le gouvernement actuel vient à peine d'atteindre sa vitesse de croisière pour ce qui est de dépenser de l'argent. Où tout cela va-t-il nous mener? Le premier ministre convient-il que, si l'on inclut tous les engagements qui ne figurent nulle part dans les comptes, la somme de 2,4 milliards de dollars n'est que la pointe de l'iceberg? Nous atteindrons facilement la somme de 3 milliards de dollars sur le plan des engagements, avant même que le gouvernement actuel, qui dépense avec frénésie, n'achève son exercice.

L'hon. M. Gallant : J'ai seulement deux questions à poser au chef de l'opposition, pour réfuter ses propos.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition était ministre des Finances. De combien de dollars a-t-il fait augmenter la dette? Voilà la première question. Voici la deuxième : Lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances, qu'en était-il du passif relatif aux foyers de soins? Est-ce que cela était reflété dans nos livres, comme l'avait demandé la vérificatrice générale, ou était-ce reflété ailleurs? Ce sont là deux questions très simples pour un homme qui prétend faire de la politique différemment.

M. Higgs : Parlons de la dette. La raison pour laquelle je sais que des engagements émergeront en 2021 est que — devinez ce qui s'est produit à notre arrivée en 2010 — nous avons dû composer avec des engagements totalisant quelque 900 millions de dollars et pris par le précédent gouvernement libéral. Voilà de combien le déficit s'est accru de 2010 à 2014 —



900 millions de dollars. Des promesses visant la réalisation de projets colossaux ont été faites dans la frénésie des élections, puis ces projets ont été déposés sur le seuil du gouvernement suivant — la même vieille philosophie libérale qui est pratiquée maintenant, encore et encore.

Et la vérificatrice générale? Voulez-vous parler des biens des foyers de soins? Le gouvernement en a bénéficié à raison de 80 ou 90 millions de dollars en recettes additionnelles. Les gens d'en face n'en parlent pas beaucoup, mais cela constitue pour eux plus d'argent dans les coffres à dépenser à leur guise, auquel s'ajoutent 500 millions en nouvelles recettes fiscales. Il n'y a aucune limite aux façons dont les gens d'en face s'y prennent pour générer une économie en dépensant d'abord nos recettes fiscales. C'est pitoyable.

Le budget indique que le montant relatif à l'entente avec les Premières nations augmentera de 7 millions de dollars en 2017. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si un tel montant a été calculé en fonction de l'ancien accord ou du nouvel accord? La prévision révisée est-elle...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition veut parler de nous et il veut parler de 2010. Il n'a pas envie de parler de ce qui s'est passé entre-temps. Je comprends qu'il ne veuille pas répondre aux questions qui portent sur le montant qu'il a ajouté à la dette lorsqu'il était ministre des Finances. Je comprends pourquoi il ne veut pas parler de son bilan en tant que ministre des Finances au sujet de la croissance économique de la province. Je comprends pourquoi il veut essayer de mettre l'accent sur nous et non sur le bilan des compressions qu'il a faites dans l'éducation et les soins de santé. C'est parce qu'il a adopté la mauvaise approche. Il pensait qu'il pouvait assurer la prospérité à coup de compressions.

Grâce à notre approche équilibrée, nous équilibrerons les comptes d'ici à 2020. Nous atteignons tous nos objectifs, contrairement au chef de l'opposition, qui, lorsqu'il était ministre des Finances, n'en a atteint presque aucun. Aujourd'hui, il n'arrive pas à comprendre la situation. Il ne la comprend pas. Il dit qu'elle relève sans doute de la fiction parce qu'il n'arrive pas à comprendre comment, en tant que gouvernement, nous avons collaboré avec les gens du Nouveau-Brunswick pour réduire le déficit de moitié, faire croître l'économie et investir des sommes record dans l'éducation et les soins de santé.

M. Higgs : Nous avons appris que les gens d'en face ont apparemment besoin de la participation des neuf autres Premières nations à l'égard du projet, car le gouvernement ne peut pas affirmer, non, que l'affaire est conclue ; alors de quoi s'agissait-il? Il s'agissait d'un paravent pour l'entente fiscale, car les six Premières nations tenaient à cette entente ; elles ont donc tiré un trait sur la mine Sisson et ont fait d'une pierre deux coups — le dénouement ayant été favorable pour elles — sachant que le groupe des autres Premières nations défendrait la cause à leur place. Il s'agissait d'un autre cas de poudre aux yeux sous forme d'entente.

Nous ne voyons pas le gouvernement actuel agir par voie de négociation. Nous le voyons capituler à répétition. Parlons de ce qui suit. Revenons à la dette. Nous disons avoir une dette



de 2,4 milliards de dollars. Je vous dirai ce qui s'est passé en 2010 et je vous dirai ce qu'il en était lorsque vous êtes arrivés en 2014. Vous n'avez pas hérité d'un engagement de 900 millions de dollars de la part de quelqu'un d'autre. Je sais que le prochain gouvernement — le prochain gouvernement qui siège ici — héritera d'un tel engagement, car c'est ce que vous faites, sans cesse.

Je demanderais au premier ministre qu'il me dise à combien s'élève la dette actuellement prévue, y compris les 2,4 milliards de dollars et tous les engagements...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Gallant : La définition de leadership, c'est de prendre le blâme et ses responsabilités. Lorsque le chef de l'opposition a été ministre des Finances, il n'a pas pu faire croître l'économie ; en effet, lorsqu'il occupait ce poste, nous avons vu l'économie se rétrécir. Il n'a pas pu atteindre ses cibles en matière de réduction du déficit et il n'a pas pu équilibrer le budget pendant les quatre ans de son mandat comme il l'avait promis aux gens du Nouveau-Brunswick.

Je vais expliquer pourquoi il en est ainsi : Un gouvernement ne peut pas réduire, réduire et réduire dans le domaine de l'éducation, dans le système de santé ou dans les secteurs qui vont aider à faire croître l'économie d'une province et croire qu'il va obtenir les résultats désirés.

De notre côté, nous comprenons cela, et c'est pour cette raison que nous travaillons avec les gens du Nouveau-Brunswick et investissons de façon stratégique pour faire croître l'économie. Nous avons réduit de moitié le déficit, tout en investissant des montants records dans l'éducation et dans la santé.

[Traduction]

M. Higgs : Il est intéressant de remarquer certains faits. Quand nous parlons des chiffres et de la période de temps visée, le premier ministre parle de 2015 et de la période qui précède, de 2014 jusqu'à 2015. Je pense qu'il est important pour le premier ministre, puisqu'il parle beaucoup de 2015, d'être très clair sur les faits qui se sont déroulés en 2015 et qui ont mené à l'atteinte d'un pic. Il s'agissait d'un pic, car une baisse a été constatée dans les prévisions de 2016-2017. Il y a eu une baisse. Que s'est-il passé en 2014? Le premier ministre peut-il dire très clairement ce qui s'est passé? Convierait-il, au cas où il aurait besoin qu'on lui rafraîchisse la mémoire, du fait que le secteur forestier et l'industrie pétrolière ont grandement contribué à la baisse? En fait, la baisse est attribuable en majeure partie au secteur forestier et à l'industrie pétrolière, dans une proportion de plus de 80 %, voire de 90 %.

Le premier ministre peut-il également en dire plus sur ce qu'il a fait à son arrivée au pouvoir pour qu'une telle baisse se produise? La réponse est rien, au cas où il ne s'en souvient pas.



[Original]

L'hon. M. Gallant : J'écoute le chef de l'opposition — j'utilise ce terme de façon hésitante, parce que, être un leader et un chef, c'est, en effet, assumer ses responsabilités et reconnaître le mérite là où il est. Toutefois, nous voyons le chef de l'opposition faire exactement le contraire : il essaie de blâmer les autres et de s'accorder tout le mérite.

Le chef de l'opposition veut savoir ce qui est arrivé en 2015, alors je vais le lui dire : Les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick ont travaillé très fort et ont joint leurs efforts pour essayer de continuer à être concurrentiels à l'échelle internationale. Notre gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour les appuyer et nous allons continuer à le faire, parce que nous sommes en train d'obtenir des résultats. Nous avons réduit de moitié le déficit, tout en faisant croître l'économie, en investissant davantage dans le système de santé et en investissant des montants record dans le domaine de l'éducation.

[Traduction]

M. Higgs : Si vous regardez les détails de 2015, vous verrez que le secteur forestier et la raffinerie constituaient les éléments clés de 2015. Il n'y a aucun doute là-dessus. C'est un fait très bien établi, à titre de renseignement.

De plus, le budget du gouvernement Gallant contient un tableau qui montre le plan pluriannuel du gouvernement. Ce plan indique une augmentation des recettes de 500 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Selon ce qui est écrit à la page 172 du *Budget principal*, le premier ministre envisage d'une manière ou d'une autre de percevoir des gens du Nouveau-Brunswick une somme additionnelle de 200 millions de dollars en recettes fiscales, ce qui laisse toujours 300 millions de dollars de recettes à justifier. Comment le premier ministre explique-t-il les 300 millions de dollars supplémentaires? Envisage-t-il de vendre des biens provinciaux, ou faut-il encore s'attendre à une autre taxe — d'autres recettes fiscales totalisant 300 millions de dollars? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je comprends que le chef de l'opposition, à cause de ses antécédents, pense que tout dans la province — tout ce qu'il y a de bon et tout le mérite — devrait être attribué à l'industrie pétrolière et gazière. Nous croyons que tous les gens du Nouveau-Brunswick ont travaillé fort en 2015. Nous croyons que l'ensemble des entreprises de tous les secteurs ont travaillé fort. Dans un monde incertain, dans un contexte économique qui, à l'échelle nationale, ne favorise pas en ce moment toutes nos attentes, les gens du Nouveau-Brunswick ont intensifié leurs efforts et ont travaillé avec ardeur. Humblement, en tant que gouvernement des gens du Nouveau-Brunswick, nous essayons de les soutenir.

Nous créons des programmes tels que le Fonds d'emploi pour les jeunes afin de garder nos jeunes ici dans la province et de procurer aux entreprises une main-d'oeuvre qualifiée. Nous avons réduit l'impôt applicable à la petite entreprise trois années de suite. Nous avons



augmenté le salaire minimum trois années de suite afin d'offrir aux personnes qui ont besoin d'un peu plus d'aide le soutien qu'il leur faut.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Nous investissons de façon stratégique dans notre infrastructure pour stimuler l'économie et assurer notre compétitivité sur le plan international pour des années à venir. Nous obtenons des résultats en ce qui concerne les projets, comme celui de la mine Sisson, contrairement au chef de l'opposition lorsqu'il était ministre...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Higgs : Le premier ministre a raison. Il investit massivement. Il investit massivement partout, en tous et en tout, pour essayer de dire que nous avons une économie en croissance. Il s'agit d'une économie qui repose à 34 % sur des investissements en capital, réalisés principalement avec l'argent versé par les contribuables. Des emplois sont créés — disons que nous cherchons encore à les trouver — à l'aide de l'argent versé par les contribuables.

Dans la mise à jour financière du troisième trimestre, le gouvernement fournit des détails sur des dépenses de 1 million de dollars pour des consultations liées à la révision stratégique des programmes. Il est mentionné que McInnes Cooper Business Solutions a reçu la somme de 882 000 \$. Nous parlons d'investir massivement. Cependant, dans la liste de fournisseurs supplémentaires, qui figure dans les comptes publics, McInnes Cooper Business Solutions apparaît comme ayant reçu 480 000 \$. Le premier ministre peut-il expliquer l'écart entre la somme de 480 000 \$, inscrite dans les comptes publics, et celle de 882 000 \$, inscrite dans la mise à jour financière du troisième trimestre? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Évidemment, je vais continuer à parler de la situation financière. Nous voyons que, malheureusement, le chef de l'opposition essaie d'oublier ce qu'il a fait lorsque son gouvernement était au pouvoir et que, lui-même, il était ministre des Finances. Nous avons vu, sous sa gouvernance en tant que ministre des Finances, une économie qui était en train de rétrécir. Nous avons vu des réductions dans le domaine de l'éducation et dans le système de santé.

Nous travaillons énormément fort avec les gens du Nouveau-Brunswick à investir en vue de faire croître l'économie et à investir stratégiquement des montants record dans le domaine de l'éducation et dans le système de santé.



[Traduction]

Lorsque le chef de l'opposition parle de certains des investissements que nous faisons tout en s'y opposant, j'aimerais qu'il dise aux gens du Nouveau-Brunswick ce à quoi il s'oppose. Est-il contre les investissements dans l'infrastructure touristique ou les investissements dans le tourisme, en général, des investissements record que notre gouvernement a réalisés? Est-il contre la réduction de l'impôt applicable à la petite entreprise, contre les 45 millions de dollars additionnels pour les universités et contre les investissements record — l'augmentation de 4,9 % — dans l'éducation? Quelles compressions ferait-il — encore?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Higgs : Le premier ministre a parlé de l'approche équilibrée. Les dépenses ont augmenté d'environ 4 % en moyenne. Le seul équilibre est celui qui favorise l'imposition — 500 millions de dollars. Les dépenses, peu importe la catégorie, ont augmenté de façon spectaculaire.

Comme nous le savons, la personne que le premier ministre a nommée pour des raisons politiques, Len Hoyt, avait une adresse courriel GNB qui réacheminait les gens vers son adresse courriel chez McInnes Cooper. M. Hoyt apparaît aussi comme membre consultatif sur l'organigramme de la révision stratégique des programmes, en remplacement de Michael Horgan. M. Hoyt apparaissait également comme responsable sur l'organigramme de résultat. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre quelle partie des 882 000 \$ dépensés à des fins de consultations et d'élaboration de la révision stratégique des programmes constitue en réalité une rémunération pour M. Hoyt? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je ne veux pas commencer à parler de particuliers et de dossiers relevant des ressources humaines sur le parquet de la Chambre. Toutefois, je peux vous dire à quel point la révision stratégique des programmes nous a aidés à investir davantage d'argent dans les priorités des gens de la province. Je peux aussi vous dire à quel point la révision stratégique des programmes nous a aidés à cerner la capacité financière nécessaire non seulement pour réduire de moitié le déficit, mais aussi pour investir davantage de fonds dans l'éducation et dans la santé.

[Traduction]

La révision stratégique des programmes nous a donné la capacité financière de faire des investissements qui favoriseront la croissance économique. En 2015, nous avons connu une croissance record sur le plan économique parce que les gens vaillants de notre province ont intensifié leurs efforts et alimenté cette croissance. L'économie a connu une croissance de nouveau en 2016 et, selon les prévisions, elle devrait croître encore en 2017. Les taux ne seront pas les mêmes en 2016 et 2017, mais le tout s'inscrit dans le prolongement d'une année 2015



incroyable. Nous travaillons fort avec les gens du Nouveau-Brunswick et obtenons des résultats en ce qui concerne leurs priorités.

M. Higgs : L'économie pourrait afficher une croissance dans les années à venir, dans les deux ou trois prochaines années, certainement jusqu'à la fin de la période électorale, en raison des sommes excessives versées au Nouveau-Brunswick. Que se passera-t-il ensuite? Nous devons tous supporter les conséquences. Nous aurons tous une dette qui dépasse les attentes. Nous aurons les taxes et impôts les plus élevés du pays, puis nous nous inquiéterons de la situation au prochain tour. Nous ne nous en inquiéterons pas pour l'instant.

Le premier ministre aimerait faire croire que nous parlons de faits. Je veux parler de faits. Je cherche un extrait qui date d'il y a quelque temps. Le premier ministre l'aurait peut-être. J'avais demandé au premier ministre à lui parler ou à débattre avec lui au sujet de l'économie de la province n'importe quand, et il avait répondu : Lorsque vous serez le chef de l'opposition, je le ferai peut-être. J'essaie de trouver l'extrait en question, mais, en toute sincérité, je ne l'ai pas encore trouvé. Cependant, je suis maintenant le chef de l'opposition et je vais aborder le sujet. Je le ferai en me basant sur des faits et non sur des faits créés de toutes pièces — n'importe quand.

L'hon. M. Gallant : Il n'y a rien de tel qu'accepter une réunion avec quelqu'un qui vous parle en criant de l'autre côté de la salle.

En tant que province, nous sommes aux prises avec de sérieux défis, mais d'excellentes possibilités s'offrent à nous. Nous devons nous assurer de travailler très fort et de demeurer diligents en ce qui concerne les priorités des gens de notre province, qui veulent que nous investissions dans l'éducation et les soins de santé. Le parlementaire d'en face ne cesse de parler de nos dépenses. Eh bien, nous estimons qu'il s'agit d'investissements et qu'ils sont stratégiques. Nous nous sommes assurés qu'ils étaient stratégiques par le truchement de la révision stratégique des programmes afin d'établir les priorités des gens du Nouveau-Brunswick et de déterminer quels éléments et investissements aideraient à faire progresser les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Le chef de l'opposition doit aux gens du Nouveau-Brunswick de se lever et répondre à la question suivante : Réduirait-il l'augmentation de 4,9 % dans l'éducation, l'augmentation de 3,3 % dans les soins de santé, qui résulte de nos efforts, ou celle de 17 % dans le tourisme? Peut-il regarder ses collègues et dire qu'il n'investirait pas dans l'infrastructure dans leur circonscription, ou peut-il regarder les maires présents dans les tribunes et dire qu'il ne veut pas investir dans leur municipalité?

Système d'éducation

M. Stewart : J'imagine que le premier ministre ne débattera pas avec notre chef.



Nous discutons des améliorations en matière d'éducation. Le fait que notre secteur scolaire francophone s'améliore avec une rapidité inégalée dans le reste du pays devrait être une source de fierté pour les gens du Nouveau-Brunswick. Pendant quatre années consécutives, le secteur s'est continuellement amélioré. Cependant, la tendance au progrès rapide et soutenu d'un seul secteur devient alarmante puisque notre province compte deux secteurs. De toute façon, la situation présente en soi de bonnes possibilités. D'abord, il nous faut comprendre une telle tendance. Je demande au ministre de l'Éducation, pour la troisième journée consécutive, d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick la situation actuelle et ce qui en est de l'amélioration accélérée d'un secteur en particulier.

L'hon. M. Kenny : J'ai répondu à la question maintes fois hier. Bien que nous tenions à féliciter le secteur francophone pour avoir atteint de bons résultats, nous devons encore apporter un grand nombre d'améliorations. Voilà ce que nous ferons à l'aide de nos investissements record dans l'éducation, tout en veillant à ce que les priorités soient établies aux bons endroits.

Comme nous l'avons dit hier, nous ferons part des pratiques exemplaires que le secteur francophone a adoptées au... Le secteur francophone excelle quant à l'importance qu'il accorde à la collectivité et au travail qu'il réalise de concert avec celle-ci. Nous pouvons aussi citer des exemples tels que le GACÉF et la PALC, qui constitue une politique mise en place pour assurer que nous travaillons en collaboration avec les collectivités et le secteur culturel et que ce travail s'étend vraiment à l'éducation.

De plus, le secteur francophone fait un travail de gestion du rendement remarquable dont nous utiliserons les mesures — que nous avons de fait déposées récemment à l'Assemblée législative avec les deux plans d'éducation — du côté de notre secteur anglophone. Nous sommes vraiment fiers de travailler avec nos éducateurs partout dans la province.

M. Stewart : En ce qui a trait à l'effort communautaire dont le ministre parle, je pense que nous pouvons tous les deux convenir du fait que les anglophones autant que les francophones dans notre province sont très fiers de l'éducation que reçoivent leurs enfants et de leurs collectivités. Cependant, je ne peux pas aider le ministre à exercer ses fonctions avec succès, car je ne comprends pas de façon précise ce que fait un secteur pour même arriver à de tels résultats.

Nous savons que l'apprentissage, la communication et la mise à profit des pratiques exemplaires constituent le meilleur moyen d'améliorer les résultats en éducation dans le monde. Je pose la question suivante au ministre aujourd'hui : Que faisons-nous pour garantir la communication, au secteur anglophone, des pratiques qui favorisent la réussite du secteur francophone? Que faisons-nous, en tant que province, pour comprendre la manière dont le secteur s'améliore et mettre en commun de telles connaissances?

L'hon. M. Kenny : Je suis fier de dire aujourd'hui que, contrairement aux parlementaires d'en face qui ont bâillonné les directeurs pendant des années, cette année, pour la première fois, nous avons réuni des directeurs des quatre coins de la province pour qu'ils parlent ensemble



des pratiques exemplaires. Nous faisons en sorte que les gens puissent s'exprimer, chose qui ne se produisait pas avant.

Nous estimons qu'il se fait, dans notre secteur de l'éducation, du travail remarquable. Pour ce qui est du secteur anglophone, nous parlons de littératie numérique et de tous les progrès que nous réalisons dans le secteur de la technologie ainsi qu'en mathématiques. Le secteur anglophone fait bel et bien part au secteur francophone des pratiques exemplaires dans les domaines en question. Le tout passe par la collaboration.

Ce que nous constatons ici aujourd'hui, et jour après jour, c'est que les gens de l'opposition essaient encore de trouver un sujet de désaccord pour tenter de semer la discorde et d'étendre leur influence dans la province, et leur approche est inacceptable. Elle est inacceptable. Parlons de ce que nous apportons de bon à l'éducation. Je demande à l'opposition, une fois de plus, de parler des bons apports faits dans l'éducation et de cesser d'essayer de trouver un sujet de discorde pour étendre leur influence.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Stewart : Je parle des bons points, des bons points relatifs à notre secteur francophone. Il est difficile de croire qu'une personne du côté de l'opposition découvrirait effectivement un tel fait concernant le secteur francophone de notre province et en parlerait ensuite avec éloge ; je dirais donc que le ministre ne répond pas à la question.

Les détails sont importants. Le travail acharné de nos enseignants au Nouveau-Brunswick doit être salué, et nos enseignants sont parmi les meilleurs du Canada. Nous savons qu'ils ont besoin que le gouvernement leur laisse le champ libre la plupart du temps et favorise le progrès. Pendant des années, nous le savons, la capacité d'apprendre, de communiquer et de tirer profit des pratiques exemplaires était quasi inexistante, ce qui laissait nos enseignants seuls et sans aide. L'ancien gouvernement a réorganisé les districts entre autres pour éliminer les cloisonnements.

Je pose aujourd'hui la question suivante : Quelles mesures ont été prises pour veiller à ce que les nouveaux fonds prévus au budget présenté soient dépensés à bon escient? Des leçons ont-elles été tirées de l'exemple fourni par le secteur francophone et des ressources réparties en conséquence?

L'hon. M. Kenny : Oui, voilà exactement ce que nous faisons. Nous nous assurerons que les ressources dont nous disposons sont réparties au bon endroit pour pouvoir aider tous nos élèves partout dans la province. Nous cherchons à retenir les pratiques exemplaires du secteur anglophone autant que celles du secteur francophone et à travailler avec nos enseignants.

Depuis que je suis ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, j'ai parcouru la province pour visiter les écoles et j'ai vu des visages s'illuminer dans les salles de classe au regard des innovations qui se font, j'ai vu les directeurs et les enseignants travailler



avec d'autres écoles et j'ai vu les districts qui sont à l'oeuvre ensemble dans le secteur francophone comme dans le secteur anglophone. Des exemples, et il y en a à profusion, témoignent de la contribution considérable de notre système d'éducation au bien de nos élèves.

Nous travaillons avec les familles et les collectivités de notre province. Il ne s'agit pas seulement des enseignants. La communauté entière est conviée à un tel effort collectif afin que nos enfants reçoivent ici leur éducation. Voilà ce à quoi nous oeuvrons au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Nous travaillons avec nos collaborateurs pour veiller à ce que nous soyons dotés du meilleur système d'éducation pour l'avenir et nous affectons nos investissements record aux bons endroits.

Dépôts d'entretien

M. Jeff Carr : Premièrement, je veux remercier les chasseurs de neige qui ont bravé le froid et des conditions épouvantables pour le bien de tous les habitants de la province. Tout un chacun apprécie certainement les efforts déployés, et je sais que le ministre est du même avis. Toutefois, je veux aborder le sujet des niveaux de dotation en personnel et en équipement dans les divers dépôts de la province. CBC a réussi à obtenir des documents qui traitent de l'hiver 2015, notamment des conducteurs et des chasseurs de neige qui avaient dû travailler pendant de longues périodes successives de 20, 16 ou 18 heures, des jours durant. Le ministre pourrait-il prendre la parole et nous dire ce qu'il a fait pour réduire les périodes de travail successives et comment il procède à la dotation en personnel des dépôts en question? Utilise-t-il une sorte de formule ou de processus pour en arriver à de telles fins?

L'hon. M. Fraser : Je remercie le député d'en face de sa question. Elle est très importante. Au MTI, nous prenons extrêmement au sérieux la sécurité de nos employés et celle des voyageurs et des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà notre priorité absolue. Je peux vous dire que les dispositions relatives au personnel dans les garages sont, par rapport aux changements qu'a apportés l'ancien gouvernement conservateur, très semblables. Ces changements qui ont été apportés sous le gouvernement conservateur précédent constituent les processus que nous suivons.

Le personnel travaille d'arrache-pied. Les districts suivent des processus définis. Les ingénieurs de district les suivent afin d'assurer la sécurité de nos employés, et nous sommes très fiers du travail que nos employés réalisent. Je ferai sous peu une déclaration de ministre à la Chambre pour souligner certaines des choses formidables que les membres de notre personnel au MTI, hommes et femmes, réalisent chaque jour afin de garantir la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons de travailler de concert avec nos employés.

M. Jeff Carr : Je note bien le fait que le ministre dit que les employés observent les niveaux de dotation en question. Cependant, j'entends d'un peu partout dans la province des gens qui ne veulent pas parler publiquement parce qu'ils ne veulent pas que les projecteurs soient braqués sur eux. Il est facile de dire que les niveaux sont respectés, mais il existe une autre façon pour le



ministre de le prouver, soit en présentant les documents et les chiffres avancés afin que tout le monde puisse les voir.

Dans un grand nombre de régions différentes, j'entends parler de certains dépôts d'entretien où il n'y a qu'une niveleuse et d'autres où il manque deux ou trois employés parce que des postes n'ont pas été remplis ni affichés. Les postes en question demeurent vacants. Une telle situation expose les collègues à des risques. Elle présente des risques pour la population en général. Je me demande si, à l'heure actuelle, le ministre est au courant des lacunes au niveau de l'équipement et de la main-d'oeuvre dans divers dépôts et de quelle façon il compte les combler.

L'hon. M. Fraser : Je ne suis pas sûr de cerner l'intention du député d'en face. Je sais que j'ai vu de la correspondance de sa part. Il a eu des échanges avec moi lorsque le précédent ministre des Transports et de l'Infrastructure a décidé qu'il lancerait un appel d'offres pour l'entretien hivernal et qu'il s'assurerait qu'il est donné à tout le monde dans notre province la possibilité de participer pour ce qui est de la location d'équipement. Après mon entrée en fonction à titre de ministre, il s'est adressé à moi en ces termes : Vous devez éliminer le processus d'appel d'offres. J'ai vu des courriels récents qu'il a envoyés aux ingénieurs locaux et dans lesquels il leur demande d'embaucher certaines personnes. Quand j'ai vérifié le nom des personnes dont il demandait l'embauche, puis la liste des dons que reçoit le Parti conservateur, j'ai constaté que les personnes en question y avaient grandement contribué.

Nous ne faisons pas de la politique. Nous travaillons avec notre ministère. Nous travaillons et le faisons en toute équité au ministère des Transports et de l'Infrastructure. Nous, au ministère, avons balayé les pratiques politiques. Je sais que le parlementaire d'en face veut les rétablir. Je ne suis pas sûr que son nouveau chef veuille s'engager dans la même voie. Nous savons que son nouveau chef est l'homme à vouloir faire des compressions dans tout — à vouloir réduire tous les grands investissements que nous faisons, en tant que gouvernement, pour la croissance de notre économie. Toutefois, nous ne nous engageons pas dans la même voie que le parlementaire d'en face, et je ne suivrai certainement pas la même voie que lui.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

